



REGARD SUR NOS VILLAGES

NOTRE CIMETIÈRE

En ce milieu du 19^{ème}, notre centre bourg n'était pas celui que nous connaissons aujourd'hui, l'ancienne église se trouvait en lieu et place de la bibliothèque actuelle et le cimetière attenant sur la voie de dégagement de la route de Landemont (voir plan ci-contre).

1840 - Après délibération du conseil municipal présidé par le Maire Pierre Grasset et en concertation avec le curé Le Masson, il fut décidé de ne plus enterrer dans le cimetière mais de faire les sépultures à venir sur le terrain situé en face de la route menant à la Savatterie : notre cimetière actuel.

1848 - Installation d'un nouveau curé à la Remaudière : Louis Marie Alexandre Goguet De Boishéreaud, de la famille des Bureau de la Gaudinière dont le lointain aïeul fût le directeur de la compagnie des Indes sous Louis XIV.

1849 - Première concession à perpétuité délivrée à la famille Bureau de La Gaudinière pour la sépulture de Monsieur Jacques Louis-François décédé à la Boissière le 4 juin. Quatre autres membres de sa famille ont aussi eu leurs monuments alignés proches du sien, son épouse, son gendre, sa fille et son fils (surmontés d'une croix).

1858 - Destruction du vieux cimetière après transfert des cendres des disparus au nouveau cimetière dont celles de Monsieur Pierre Louis De Chambellé de l'Aujardière, décédé le 16 octobre 1837, marié à Marie Reine Eugénie de Sénéchal de Kervisé. Ils reposent tous les deux, côte à côte dans deux monuments funéraires.

1874 - Marque la consécration de La nouvelle église par Mgr Fournier évêque de Nantes le 11 mai (commencée en 1866 voir l'Echo Remaudiérois juillet/août et septembre 2015).

1882 - Bénédiction de la croix du cimetière par notre curé De Boishéreaud après son élection de Chanoine ainsi que ses noces d'or sacerdotales.

1904 - Fondation du comité du Souvenir Français au Loroux-Botttereau 124 membres dont Jean Cussonneau comme trésorier, Charpentier Charron à la Basse Gagnerie et Jean Sécher membre d'honneur, Maire.

1907 - Monsieur Jean Cussonneau à la Remaudière fut chargé comme conseiller du Souvenir Français de recueillir les noms des morts pour la patrie de 1870 et de les inscrire sur le monument au cimetière.

1970 - Fin des concessions à perpétuité (C.A.P.). Depuis cette date les concessions sont trentenaires.

1971 - Le 11 novembre Mr le Maire Eugène CUSSONNEAU et Mr FOUGERAS délégué général du Souvenir Français inaugurèrent une plaque sur le monument aux morts " A la Mémoire des enfants de la Remaudière Morts pour la France ".

2007 - Le 14 avril inauguration du carré Militaire avec une tombe cénotaphe par le Général CORCOUS délégué général du Souvenir Français et Georges LECOINDRE président de l'UNC de la Remaudière.

2019 - Inauguration de la plaque sur le carré Militaire en présence de Madame Le Maire Anne CHOBLET et Mr Jean LE DERF Délégué Départemental du Souvenir Français avec la participation des enfants " A la mémoire des soldats de la Remaudière morts pour la patrie restée sur la terre des combats ". Comme l'indique l'épithaphe cette tombe représente désormais nos morts pour la France enterrés dans les nécropoles, cimetières militaires ou même pour certains en sépultures inconnues.

2020 - Recensement de 7 tombes des Morts pour la France (MPF) enterrés dans le cimetière et réhabilitation de 4 d'entre-elles avec le concours de l'UNC et de la Mairie.

2019/2020 - Extension du cimetière en partie engazonné destinée aux nouvelles concessions et aux sépultures par crémation.

2022 - Depuis le 11 novembre le Conseil Municipal des jeunes (CME) assiste aux commémorations et honore de l'emblème de la France et des symboles républicains nos 7 morts pour la France.

2023 - Inauguration de la plaque nominative des morts pour la France des conflits de 14/18 et de 39/45 sur le monument aux morts par Emilie CHARBONNEAU Maire-adjointe, Robert PRODHOMME Délégué Général adjoint du Souvenir Français et Jean-Pierre PETITEAU Président de l'UNC de la Remaudière.

2024 - Le 30 mars, après consultation et accords écrits des familles, Le souvenir Français reconnaît les sépultures de 7 morts pour la France par l'apposition de la cocarde tricolore. C'est la volonté du Souvenir français d'assurer la " veille mémorielle " qui signifie que l'association a recensé le site, en surveille l'entretien, met en valeur et organise leur gestion en cas de déshérence.

Depuis octobre un groupe de collégiens, membres du Souvenir Français, assure l'entretien de ces 7 tombes et du carré militaire.

Merci à nos jeunes de perpétuer la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France ou qui l'ont honoré par leurs actions

